

15 JUIN 2020
A2020.

Nérac, le 10 JUIN 2020

[REDACTED]
Direction Territoriale Nouvelle Aquitaine
Immeuble Le Spinnaker
17, Rue Cabanac
CS61926
33081 Bordeaux Cédex

Affaire suivie par : Direction Générale
Réf. : AL/JMC/PC
Objet : Voie Feugarolles - Condom

Monsieur le Directeur,

Albret Communauté travaille, en partenariat avec les départements du Lot et Garonne et du Gers, ainsi que les communautés de communes du Confluent (47) et de la Ténarèze (32) à la réalisation de deux voies vertes reliant la Région Occitanie et celle de Nouvelle Aquitaine ; il s'agit de l'EV3 itinéraire européen entre la Scandinavie et l'Espagne et la V82, Véloroute nationale qui suit la vallée de Baïse du piémont pyrénéen jusqu'au Canal des Deux Mers.

Lors de la rencontre du 8 janvier dernier, en présence de Monsieur [REDACTED] et Messieurs [REDACTED] et [REDACTED] responsables des services d'Albret Communauté, différents sujets ont été évoqués notamment le devenir de la ligne Port Sainte Marie - Condom et la convention de transfert de gestion de la ligne Nérac – Mézin pour une exploitation touristique.

[REDACTED]
[REDACTED] Pour ce qui est du tronçon Feugarolles – Condom, nous avons émis le souhait que vous puissiez procéder à la fermeture administrative de cette voie afin de nous la confier dans le cadre d'une Convention de Transfert de Gestion.

Comme cela a été évoqué à l'occasion de cette rencontre, nous souhaiterions tester sur ce linéaire un process innovant d'aménagement pour convertir cette ligne en voie verte en conservant l'infrastructure ferroviaire ce qui garantirait une réversibilité rapide de cet équipement.

En espérant que nous pourrions concrétiser rapidement ces accords, et en vous renouvelant nos remerciements pour la qualité de l'accueil de vos services, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en nos sentiments les meilleurs.